

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION

16 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 22 mars à 20 heures, le Conseil municipal de Bricqueville la Blouette légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Rodolphe JARDIN, Maire.

DATE D'AFFICHAGE

16 mars 2023

Étaient présents : Messieurs JARDIN Rodolphe, CHATELLIER Julien, DEROUET Richard, ÉDINE Pierre, FANFANI Antoine, Mesdames FORNERET Sarah, GALMEL Isabelle, JOUANNE Lydie, LECONTE Marie-France, LERAUX Muriel, ROUCHERE Anne-Marie, YBERT Sandra
Formant la majorité des membres en exercice.

Accusé de réception en préfecture
050-215000845-20230322-CA2022commune-BF
Date de télétransmission : 31/03/2023
Date de réception préfecture : 31/03/2023

Absent(s) excusé(s) : Mr AUBIN Luc donne pouvoir à Mr JARDIN Rodolphe
Mme MALERBA Lydie donne pouvoir à Mme YBERT Sandra
Mr COUILLARD Arnaud donne pouvoir à Mr EDINE Pierre

Absent(s) non excuse(s):

Madame LERAUX Muriel a été élu secrétaire, conformément à l'article L. 2121.6 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15
Présents : 12
Procurations : 03
Votants : 15

DELIBERATION N°2023/03/22-04

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET COMMUNAL

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
Libellés	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Compte Administratif Principal						
Résultats reportés	-9 372.34 €			163 686.01 €		154 313.67 €
Opérations de l'exercice	31 312.50 €	39 015.33 €	235 037.31 €	276 833.49 €	266 349.81 €	315 848.82 €
Résultat de l'exercice 2022		7 702.83 €		41 796.18 €		49 499.01 €
Résultats de clôture 2022	-1 669.51 €			205 482.19 €		203 812.68 €

- Constate, aussi bien que pour la comptabilité principale que pour chacune des responsabilités annexes, les identifiés de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

La Secrétaire de séance,
Muriel LERAUX



Acte rendu exécutoire,
Après envoi en Sous-Préfecture le 29/03/2023,
Et publication ou notification le 29/03/2023

Le Maire,
Rodolphe JARDIN

